

SAMU-URGENCES DE FRANCE

COMMUNIQUÉ / 20 MARS 2013

Samu-Urgences de France

- **salue l'initiative du centre de santé de Gennevilliers d'ouvrir jusqu'à minuit à compter du 1er avril prochain**
- se félicite du soutien accordé à cette innovation par l'ARS Île-de-France
- **mais dénonce une nouvelle fois le contresens tout à fait improductif qui consiste à justifier cette action dans le domaine de la médecine ambulatoire par une référence incantatoire à l'objectif de désengorgement des urgences.**

Samu-Urgences de France attend des ARS qu'elles prennent, dès avant l'hiver prochain, des initiatives sur la gestion hospitalière de l'aval des urgences.

Pour les professionnels de l'urgence qui vivent au quotidien cette très pénible réalité de terrain, **ce n'est pas l'afflux de patients légers qui plombe le fonctionnement des urgences, mais l'interminable attente de lits d'hospitalisation pour des patients lourds, poly-pathologiques et très souvent âgés qu'il faut, tout en téléphonant successivement à tous les services, continuer à surveiller et soigner pendant des heures sur des brancards dans les couloirs ; dès lors, ce n'est évidemment pas en amont qu'il faut s'obstiner à rechercher l'origine de l'engorgement des urgences, mais en aval des urgences.**

Samu-Urgences de France

- **redit que les multiples réalisations de maisons médicales de garde n'ont jamais apporté la preuve d'une amélioration patente et durable du fonctionnement des urgences voisines**
- considère que l'amélioration de l'organisation de la médecine ambulatoire est légitime en soi et même éminemment souhaitable, mais qu'elle trouve sa justification, non pas dans son improbable effet sur les urgences voisines, mais dans la nécessité de garantir au patient une offre de soins ambulatoire complète répondant à la double exigence déontologique de continuité et de permanence.

S'agissant de l'ouverture du centre de santé de Gennevilliers jusqu'à minuit, Samu-Urgences de France fait part de son **intérêt pour cette initiative** au regard de ses atouts qui apparaissent nombreux et trop rarement rencontrés :

- le projet est conçu par une équipe de professionnels reconnus, dans un esprit de service public, avec une démarche qualité
- l'offre est structurée, avec une composante mobile (ce qui est absolument indispensable pour une couverture complète des besoins ambulatoires)
- l'accès en sera régulé médicalement par le Samu-centre 15
- le patient bénéficiera du tiers payant intégral
- le secteur est un secteur difficile et assez mal couvert par les organisations de PDSA
- le centre de santé n'est pas accolé à un centre hospitalier
- un parcours de soins ambulatoire pourra être proposé au patient, avec un suivi en consultation par différents généralistes ou spécialistes, ce qui est susceptible d'apporter une bonne réponse au nomadisme de certains patients, générateur de recours inappropriés aux structures de soins non programmés.

Ainsi, cette initiative apparaît-elle comme une solution enfin innovante dans le morne paysage de la PDSA.

Pour toutes ces raisons, Samu-Urgences de France suivra avec une grande attention l'évaluation que ne manquera pas d'en faire l'ARS d'Île-de-France quant à ses effets directs et indirects.

Marc GIROUD
Président de Samu-Urgences de France